



Communiqué de presse

Amiens, le 12 septembre 2018

L'opération d'aménagement foncier du CSNE entre dans sa phase opérationnelle – 1ère réunion d'information des acteurs locaux

*Le 12 septembre 2018, Laurent Somon, président du Conseil départemental de la Somme, a assisté à la première **réunion d'information** du groupement de géomètres qui accompagnera l'**opération d'aménagement foncier liée au Canal Seine-Nord Europe (CSNE)**. Le Département veillera au bon déroulement des opérations d'aménagement foncier et à la meilleure concertation possible avec les acteurs locaux.*

L'opération d'aménagement foncier du CSNE est conduite par le Département. Ses frais sont pris en charge par la société du CSNE à hauteur de 16,7 M€ et couvrent les marchés de géomètres, études d'impact, et moyens humains et matériels correspondants (convention signée le 12 avril 2018).

L'opération d'aménagement foncier liée au CSNE a été ordonnée le 20 avril 2018 par arrêté du président du Conseil départemental. Elle entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Elle couvre un périmètre de 33 500 ha et touche environ 6 000 propriétaires et plus de 700 exploitations agricoles.

Le marché de géomètre permettant d'accompagner cette phase a été attribué au groupement des cabinets Latitudes, Métris et A. Géo pour un montant de 7,1 M€. Il a été notifié le 29 mai 2018 et l'ordre de service délivré le 5 juin 2018.

Le groupement de géomètre a organisé une **première réunion d'information le 12 septembre 2018** à Moislains à destination des membres des sous-commissions des communes concernées, des maires et des présidents d'intercommunalités. Le groupement a présenté aux acteurs locaux le calendrier prévisionnel des différentes phases de l'opération d'aménagement foncier et des premiers travaux menés en 2018 : délimitation du périmètre et classement des terres.

Calendrier prévisionnel :

Délimitation du périmètre : de juillet 2018 à fin 2019
Classement des terres du chantier : de l'automne 2018 à 2020
Étude de l'avant-projet : du printemps 2020 à courant 2022
Étude du projet : de courant 2022 à janvier 2024
Prise de possession provisoire : septembre 2024
Clôture du chantier : courant 2026

Contact :

Florian Vanbremeersch
Relations presse
Conseil départemental de la Somme
03 22 71 83 64 / 06 46 51 54 37
f.vanbremeersch@somme.fr